



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

SEANCE DU 11 AVRIL 2008

PRESENTS : M. Jean GRENET, Président ; MM. BOROTRA, ESPILONDO, LABAYLE, Michel VEUNAC, MONDORGE, MILLET-BARBÉ, GRENADE, Vice-Présidents ; MM. ETCHEGARAY, VOISIN, Conseillers Membres du Bureau ; Mme BISAUTA, M. GOUFFRANT, Mme GENTILI, MM. POMMIEZ, LOZANO, Délégués Titulaires de la Ville de Bayonne ; MM. DAUBAGNA, ROUX, PAUL-DEJEAN, Mme JARRAUD-VERGNOLLE, M. Jacques VEUNAC, Délégués Titulaires de la Ville d'Anglet ; MM. Jakes ABEBERRY, LAFITE, Délégués Titulaires de la Ville de Biarritz ; Mme DURRUTY, M. CAUSSE, Mme CASTEL, M. LACASSAGNE, Délégués Suppléants de la Ville de Bayonne ; M. CAZAUX, Mme GETTEN PORCHÉ, M. LIÉNARD, Délégués Suppléants de la Ville d'Anglet ; MM. POUEYTS, DOMÈGE, Mmes PRADIER, LANNEVERE, Délégués Suppléants de la Ville de Biarritz.

ABSENTS OU EXCUSES : M. BRISSON, Mme CONTRAIRES, Délégués Titulaires de la Ville de Biarritz ; M. CÉLAN, Délégué Suppléant de la Ville d'Anglet.

PROCURATIONS : M. BRISSON à M. DOMÈGE ; Mme CONTRAIRES à Mme LANNEVERE.

SECRETAIRE DE SEANCE : M. GOUFFRANT.

O/J N° 8 - RESSOURCES - FINANCES.
REVISION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME.

Monsieur Didier BOROTRA présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

1°) BUDGET PRINCIPAL

La décision a été prise en 2004 de gérer certaines opérations d'investissement pluriannuelles en autorisations de programme et crédits de paiement (A.P./C.P.).

Les programmes « patrimoine bâti » et « aménagement d'espaces » arrivant à leur terme en 2008 et s'avérant d'un coût réel légèrement inférieur aux autorisations, il est nécessaire d'actualiser les lignes correspondantes.

...

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus, et le présent extrait certifié conforme au registre.

Certifié exécutoire.

Transmis à la Sous-Préfecture

de Bayonne le 14 AVR 2008

Affiché le 14 AVR. 2008



Le Président,

Jean GRENET

Aussi, conformément à l'article R 2311-9 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est proposé au Conseil Communautaire de voter la révision des autorisations de programme, selon le tableau suivant (chiffres en milliers d'euros).

Intitulé de l'Autorisation de Programme	Montant des Autorisations de Programme en K€			Montant des Crédits de Paiement en K€		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2008	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2008)	CP antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/08 + RàR)	CP ouverts au titre de l'exercice 2008	Restes à financer de l'exercice 2009
OPERATIONS UNIVERSITAIRES (TTC)	34 599		34 599	24 749	9 850	0
HALLE D'EXPOSITION ET ECONOMIQUE D'IRATY (TTC)	20 931		20 931	5 974	7 000	7 956
PATRIMOINE BATI (TTC)	7 985	-11	7 975	7 899	76	0
AMENAGEMENT D'ESPACES (TTC)	8 012	-7	8 004	7 517	487	0
LE PARC DE LA BARRE (TTC)	12 177		12 177	11 208	969	0
DECHARGE DE BACHEFORES (TTC)	6 714		6 714	6 599	115	0
TECHNOCITE (HT)	5 750		5 750	712	3 300	1 738

2°) BUDGET ANNEXE DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT

Suite à la réforme de l'instruction budgétaire et comptable M4 à compter du 1^{er} janvier 2008, les services publics industriels et commerciaux locaux peuvent désormais recourir à la technique des A.P./C.P. pour gérer leurs dépenses d'investissement dans une perspective pluriannuelle.

Ce dispositif paraissant plus particulièrement approprié au suivi des grosses opérations d'assainissement, il est proposé au Conseil Communautaire d'adopter les autorisations de programme suivantes (chiffres en milliers d'euros) :

Intitulé de l'Autorisation de Programme	Montant des Autorisations de Programme en K€	Montant des Crédits de Paiement (en K€)	
		CP ouverts au titre de l'exercice 2008	Restes à financer
RESEAUX D'ASSAINISSEMENT Section Gayon Collecteur Sainte-Croix Suppression du réseau dans le viaduc de l'autoroute A63 - fonçage sous l'Adour Réhabilitations réseaux Anglet 2008	4 792	1 666	3 126
POSTES DE RELEVEMENT Bassin amont step Pont de l'Aveugle - Poste Adour	1 196	598	598

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ